

De Olivier Lepeltier

Sujet **[!! SPAM] [INTERNET] Société exploitation éolienne Jans - Jans**

Pour Moi <pref-eolien@loire-atlantique.gouv.fr>

Étiquettes **Important**

Répondre Transférer Archiver Indésirable Supprimer

12/11/2021 21:41

Autres actions

Bonjour,

par ce mail, je tenais à vous faire part de mes remarques et commentaires sur cette nouvelle demande de création de parc éolien en Loire Atlantique.

Cette une nouvelle aberration de l'absurdité intrinsèque de tous ces projets qui n'ont aucun intérêt énergétique ou écologique.

En France, plus de 95% de l'électricité est déjà écologique car produite sans émission de gaz à effet de serre grâce au nucléaire et aux barrages hydroélectriques. Sans même parler des nuisances des éoliennes, le simple fait de vouloir (en dilapidant nos impôts par milliards) remplacer notre électricité "déjà décarbonée Pilotable" par de l'électricité "Non Pilotable et Intermittente" est un pur gâchis totalement inutile. La France est très loin devant l'Allemagne malgré ses 30000 éoliennes et ses panneaux solaires. Toutes ces éoliennes n'ont aucun intérêt écologique car elles doivent systématiquement être doublées par des centrales à gaz (Russie) pour continuer à fournir de l'électricité quand il n'y a pas de vent. Pour notre territoire de Loire Atlantique (et des départements limitrophes), le scop est déjà atteint et nous en sommes arrivés en moins de 10 ans à nous trouver face à des paysages dans nos campagnes complètement dénaturés, ne respectant aucun aménagement du territoire et encore moins les riverains qui pour beaucoup ont contribué au développement agricole, celui-ci du tourisme (nombreux gîtes ou chambres d'hôtes) et surtout à une qualité de vie souhaitée par tous ceux venant habiter loin des grandes villes.

Ces moulins à vent de prêt de 200 mètres de haut en bout de pales, proches des habitations (500 mètres autorisé actuellement), en surnombre car proches les uns des autres n'ont cessent de causer des troubles de plus en plus nombreux comme :

- La SATURATION du paysage (nous ne voyons plus que cela dans nos déplacement à pied, en vélo ou en voiture.....)
- Les nuisances sonores qui entraînent des problèmes de santé (insomnies, céphalées, vertiges.....)
- Les nuisances visuelles : les éoliennes dénaturent les paysages ruraux
- La dépréciation conséquente de la valeur de nos maisons (projet d'une vie pour beaucoup afin d'être propriétaire)
- La baisse d'attractivité de la commune
- Les conflits entre élus et citoyens (même si les élus ne sont pas responsables de la création des parcs, ils doivent "notamment les Maires" protéger les citoyens)
- Les conflits entre particuliers (les propriétaires des terrains sont attirés par l'argent des promoteurs et ne pensent pas à l'avenir à court et moyen terme de ces installations / Qui démentellera ? A quel coût ? Qui sera le l'exploitant d).
- Les perturbations sur la biodiversité environnante (faune et flore)
- Les perturbations des ondes hertziennes et électromagnétiques
- LES COUTS EXORBITANTS des projets (y compris celui de Jans) avec des infrastructures à modifier ou à créer pour livrer et installer les éléments